Le nouveau cinéma suisse : sous le feu des projecteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **31 (1985)**

Heft 12

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848340

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sommaire

Le nouveau cinéma suisse	3
Adhésion de la Suisse à l'ONU	6
Le jeu du hornuss	8
Communications officielles:	
– Nouveau droit matrimonial	9
– Nouveaux citoyens suisses: Attention	10
– Adhésion à l'AVS/AI	10
– Résultat des votations fédérales du 22.9.1985	10
Pages locales	11–15
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger	16
Le vignoble suisse	17
50 ans de Radio Suisse Internationale	18
Une minorité resserre les rangs	20
Elisabeth Kübler-Ross	22

Page de couverture:
Prises de vues de «Höhenfeuer» de Fredi M. Murer, Grand Prix du Festival du Film à Locarno 1985

S. A. suisses

Conseils dans la fondation, l'acquisition par héritage ou l'administration de sociétés anonymes en Suisse: planification ou contrôle financiers, conseils juridiques ou fiscaux, représentation de membres absents.

Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon-Zurich
Tél. 055/42 21 21, Tlx 87 50 89 sven ch

Le nouveau cinéma suisse

Sous le feu des projecteurs

Le grand prix du festival du film de Locarno 1985 a été attribué à «Höhenfeuer» de Fredi M. Murer. Les connaisseurs ne sont pas étonnés qu'un film suisse ait été primé. – Freddy Buache, Directeur de la cinémathèque suisse, évoque le chemin parcouru par le film suisse jusqu'à sa reconnaissance internationale.

A l'époque du muet, la production cinématographique suisse est négligeable en dépit de l'enthousiasme de quelques pionniers: Lazar Wechsler, fondateur de la firme Praesens en 1924, l'aviateur Walter Mittelholzer ou le Genevois C.-G. Duvanel qui travaille, avec Arthur Porchet comme caméraman, pour une maison de Lausanne réalisant des actualités, premier Ciné-Journal suisse, que la technique du sonore trop onéreuse et complexe, fera disparaître. Dès 1930, donc, la barrière des langues empêchera l'essor d'un septième art national facile à distribuer sur l'ensemble du territoire.

La Suisse française, alors, fascinée par ce que Paris lui envoie, manifeste peu de volonté créatrice et le centre principal en ce domaine va se fixer à Zurich où, jusqu'en 1939, se tournent des ouvrages documentaires et de rares longs métrages de fiction qui révèlent, notamment, Léopold Lindtberg avec *Fusilier Wipf* (1938) et *Wachtmeister Studer* (1939). Puis, brusquement, la situation du pays dans une Europe en guerre oblige au combat contre les idéologies totalitaires: en vertu des pleins pouvoirs le Conseil fédéral institue le Ciné-Journal suisse en 1940, actualités hebdomadaires de huit à dix minutes (dans les trois langues) figurant obligatoirement au programme de toutes les salles. En outre, la nécessité d'un renforcement de l'esprit confédéral stimule plusieurs cinéastes qui portent à l'écran des

«Derborence», 1985
Photos: Cinémathèque Suisse

classiques de la littérature, signés Gottfried Keller, par exemple: Hans Trommer adapte avec un superbe lyrisme *Romeo und Julia auf dem Dorfe* (1941) et Lindtberg, *Die missbrauchten Liebesbriefe* (1940). Au cours de cette période, on réalise jusqu'à dix ou douze longs métrages chaque année.

Nouvelle optique

Puis, la paix revenue, cette vitalité s'affaiblit, le marché s'ouvre aux spectacles importés. Et il faut attendre l'éclosion du nouveau cinéma romand pour que Zurich, l'imi-

tant avec retard, redevienne un lieu d'intense activité. Divers films attirent d'abord l'attention des observateurs (ceux qu'élabore en poète un Daniel Schmid), puis celle du public, et certains gagneront un grand succès: *Die Schweizermacher* (1978) de Rolf Lyssy, ou *Das Boot ist voll* (1980) de Markus Imhoof qui renoue avec le sujet que traitait Lindtberg dans *Die letzte Chance* (1946), mais dans une optique très critique, beaucoup moins complaisamment autosatisfaite. Car la singularité qu'affirme la génération qui débute au lendemain de Mai 68 consiste, en effet, à réexaminer l'Histoire officielle, à ne plus cacher les contradictions de la société, mais à les analyser dans leur perspective politique: surchauffe économique, main-d'œuvre immigrée, écologie, remémoration du passé, dictent une approche inédite des thèmes, une réappropriation franche du paysage, trop souvent transformé par les caméras en clichés touristiques. Les cinéastes se réclament d'un septième art engagé, ce qui, parfois, peut choquer les représentants du pouvoir. Car celui-ci, depuis 1963, dispose d'une loi d'aide au cinéma. Cet encouragement de l'Etat est d'abord financier, mais exclut le dirigisme et laisse à ceux qui le reçoivent une liberté parfois mal comprise par certains parlementaires. Cette liberté, pourtant, plus que l'argent, garantit la santé d'un cinéma jouant son rôle de miroir d'une démocratie vivante.

Les Romands à la pointe

En Suisse romande, grâce à l'appui de la télévision naissante (qui permet, notamment, l'apprentissage du métier), et bénéficiant du choc donné par l'Exposition nationale de Lausanne en 1964, quelques débutants déclenchent un mouvement qui n'a pas fini de porter des fruits: Tanner, Soutter, Goretta, Roy et Lagrange (remplacé par Yersin) constituent le Groupe 5 en 1968. Leurs films seront salués dans les festivals à l'étranger et connaîtront des carrières internationales, attirant l'attention sur un phénomène inattendu: l'avénement d'un cinéma national vif, combatif, non dépourvu d'humour, dans un pays sans véritable tradition dans ce genre d'expression. *Charles mort ou vif* (1969) et *La Salamandre* (1971) d'Alain Tanner, *Les arpenteurs* (1972) de Michel Soutter, *Le fou* (1970) et *L'invitation* (1973) de Claude Goretta réussissent à s'inspirer de réalités locales sans tomber dans le régionalisme, à transcender par les vertus d'un style personnel empreint de fraîcheur et de gravité, les interrogations de leurs citoyens: dans l'euphorie de la consommation, ils savent désigner les insatisfactions qui s'avouent mal ou que l'individu ressent de manière subconsciente; ils touchent, de la sorte (et l'illustrent) un malaise de civilisation

«Füsilier Wipf», 1938 ▲

«Das Boot ist voll», 1980 ▼

que leurs contemporains, au-delà des frontières et des coutumes, reconnaissent. Yves Yersin les rejoint avec son triomphal chef-d'œuvre: *Les petites fugues* (1978) et Jean-Luc Godard rentre au pays...

Leur authenticité, leur talent et leur débrouillardise dans un contexte économique aride les rendent exemplaires: leurs collègues de Suisse alémanique imitent leurs méthodes pour les adapter à leur propre situation. Et, autour d'eux, les Romands qui débutent se nourrissent de leurs expériences.

Ne plus rester dans l'ombre

La meilleure preuve que l'on peut donner de l'éclosion du «nouveau cinéma suisse» et de son évolution florissante pendant une quinzaine d'années, consiste à dresser le tableau de la présence de réalisations helvétiques dans les festivals de 1985:

à Berlin: *Je vous salue Marie* de Jean-Luc Godard, *Le livre de Marie* d'Anne-Marie Miéville, *After Darkness* de Dominique Othenin-Girard et Sergio Guerraz;

à Cannes: *Derborence,* d'après Ramuz, de Francis Reusser qui a suivi sensiblement le même chemin que les cinéastes du Groupe 5 (dont il ne fit pas partie);

à Locarno: *Höhenfeuer* de Fredi M. Murer, chaleureusement accueilli et couronné du Grand Prix, tandis que d'autres productions suisses ne passaient pas inaperçues ou récoltaient des mentions;

à Annecy, festival spécialisé dans le film d'animation: *78 tours* du Genevois Georges Schwizgebel, un artiste au renom international dans cette catégorie où la Suisse compte d'excellents artisans-poètes;

à Venise, le grand retour du Groupe 5: *No man's Land* d'Alain Tanner, *Signé Renart* de Michel Soutter, *Orfeo* (de Monteverdi) de Claude Goretta, et une co-production de la télévision de Zurich avec l'Allemagne *Der Rekord* de Daniel Helfer. Cet ouvrage, bien reçu, permet de signaler que les responsables du Département Fédéral de l'Intérieur travaillent assidûment à la mise en place d'accords de co-productions avec les pays européens: il y va de la survie de l'art cinématographique en général avant des mutations technologiques imprévisibles, et de celui de la Suisse en particulier. ●

«Die missbrauchten Liebesbriefe», 1940 ▲

«Les petites fugues», 1978 ▼

PUBLICITÉ

Melchnauer Heimwehschweizer Teppich-Versand

Edgar Zaugg, Brunnadernstrasse 59, CH–3006 Bern

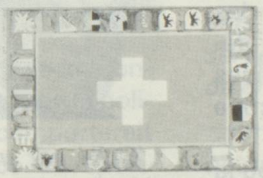

Modell Helvetia
2,5 × 3,5 m
S US 700.–
Sfr. 1600.–

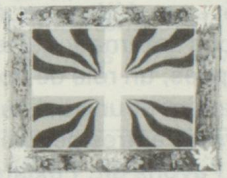

Modell Kantone
2 × 3 m
S US 500.–
Sfr. 1250.–

Farbenzusammenstellung nach Wunsch, gemäss den Kantonsfarben

Modell Schweiz
4,5 × 1 m
S US 360.–/
Sfr. 900.–

Besser Jassen

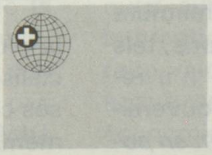

Der Teppich von bester Qualität (Format 60 × 70 cm) Stück Sfr. 65.– (zuzüglich Versandspesen)

100% Schurwolle/Mottensicher/Waschecht. Versand der grossen Teppiche franko nächste Zollstation/-hafen. Unverzollt. Zahlung: 10 Tage nach Erhalt der Teppiche.